

Adopté le : 18 octobre 2024
Date de mise en ligne : 21 octobre 2024

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2024 à 20h00 à la mairie

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membres présents : Mr TABOURET Christophe, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie
- Membre excusé : Mme DUCROT Isabelle, Camille RICHARD pouvoir donné à Jean-Luc VILLEMAIRE, Jacky MALIN pouvoir donné à Jean-Pierre FERRIER, Sébastien PIRAT pouvoir donné à Christophe TABOURET
- Secrétaire de séance : Mr Pierre JOLY
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h00.
- Le quorum est atteint.
- Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de juillet - Désignation du secrétaire de séance – Subvention LEADER – Espace de la Forge – Décision modificative – Convention service système d’information – Heures supplémentaires – Tableau des effectifs – Frelons asiatiques – Terrain Route de Varennes – Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale
- **Adoption du procès-verbal du conseil de juillet**
Mr le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mme PELLETIER Magali, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, le procès-verbal du conseil du 19 juillet 2024, transmis le 23 juillet 2024.
- **Désignation du secrétaire de séance**
Monsieur le Maire désigne Mr JOLY Pierre comme secrétaire de séance. Le conseil accepte à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mme PELLETIER Magali, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.
- **Subvention LEADER**
Mr le Maire expose l’avancée de la demande de subvention à l’Europe. Une réunion est prévue mardi 24 septembre avec le syndicat mixte, qui va nous conseiller pour le dépôt des documents sur le site EUROCAP.

- **Espace de la Forge**

Monsieur le Maire informe que le permis de construire a été accordé le 24 août. L'affichage réglementaire a été fait et constaté par un commissaire de justice, qui reviendra également dans 1 mois puis dans 2 mois.

Le dossier de demande de subvention DETR est enfin complet.

Si subvention accordée, le début des travaux est prévu en mars 2025 avec une fin de travaux en mars 2026.

- **Décision modificative**

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire d'acheter des petites chaises et petites tables pour la cantine. Cette année, beaucoup plus de petits avec les RPI à 3 communes. Pour régler cet achat, il convient de transférer 2500€ de la section fonctionnement à la section investissement.

Les membres acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mme PELLETIER Magali, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Convention service système d'information**

Monsieur le Maire explique qu'un agent de l'intercommunalité peut aider les collectivités en matière de systèmes d'information, dans la limite de 7/35^{ème}. Pour ce faire, il convient de signer une convention avec Bresse Louhannaise Intercom'.

Le conseil accepte à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mme PELLETIER Magali, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Heures supplémentaires**

Monsieur le Maire informe qu'une délibération doit fixer la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires. Cette délibération permettra de rémunérer les heures supplémentaires effectuées s'il y a. Le conseil accepte 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mme PELLETIER Magali, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, d'inscrire tous les emplois de la collectivité.

- **Tableau des effectifs**

Monsieur le maire rappelle que Mme PERRODIN est stagiairisée depuis le 1^{er} septembre sur les postes d'adjoint technique (Cantine et ménage salle des fêtes) en plus des postes d'adjoint administratif (agence postale communale) et d'adjoint d'animation (garderie). Monsieur le Maire informe que Mme PIRAT Magali remplit les conditions statutaires pour exercer les fonctions de secrétaire générale de mairie, elle a été nommée le 27 août.

Les membres acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mme PELLETIER Magali, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, le présent tableau des effectifs.

- **Frelons asiatiques**

Monsieur le Maire informe que l'entreprise AGF ABEILLES GUEPES FRELONS est intervenue chez des particuliers sur la commune pour destruction de nid de frelons. Cette entreprise étant agréée par FREDON, il est possible de recevoir une aide de 50€ par intervention. L'entreprise propose à la collectivité de souscrire un contrat jusqu'au 31 décembre 2026, elle s'engage à intervenir dans les 48h pour un montant de 88€ TTC par intervention.

Les membres acceptent de souscrire ce contrat à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky pouvoir donné à Mr FERRIER Jean-Pierre, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mme PELLETIER Magali, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Terrain Route de Varennes**

Monsieur le Maire informe que le géomètre est intervenu le 9 septembre pour le bornage. Le chemin d'accès va être fait. Les plantations vont bientôt commencer dans le verger communal.

- **Commissions**

▪ **Scolaire**

Monsieur le Maire fait un point sur la rentrée du nouveau RPI (3 communes). Une semaine a été nécessaire pour affiner les tournées de bus.

Monsieur le Sous-Préfet est venu visiter l'école le jour de la rentrée.

Les effectifs sont les suivants : TPS/PS/MS 21 élèves, MS 18 élèves et GS/CP 15 élèves soit un total de 54 élèves sur Dommartin. Avec une moyenne de 45 élèves à la cantine.

L'Assemblée Générale des cantines a eu lieu la 1^{ère} semaine de septembre, 22 parents présents. Le repas est fixé à 4.35€.

Une réunion des « 3 p'tits sous » a également eu lieu. L'association se compose de 11 co-présidents. La fête des écoles sera à Dommartin.

▪ **Matériel**

Monsieur le Maire informe que le sanibroyeur des ateliers municipaux a été changé.

▪ **Bâtiments**

• **Salle des fêtes**

Monsieur le Maire signale que la pompe à chaleur fonctionne.

• **Abri bus**

Monsieur le Maire informe que les travaux sont terminés. Le versement de la subvention va être demandé.

• **Ecole**

Monsieur le Maire annonce que les travaux électriques ont été faits.

• **Déploiement de la fibre**

Monsieur le Maire informe du raccordement à la fibre, semaine prochaine aux écoles.

▪ **Voirie**

Monsieur le Maire avertit que les travaux à « la Penchaude », prévus conjointement avec la DRI et l'entreprise COMTET sont terminés.

Concernant les travaux « Au Villaret » Monsieur le Maire donne lecture de 2 devis, un de l'entreprise PIQUAND pour 9778.54€ et un de l'entreprise CTTTP pour 6464.30€.

Le conseil retient le devis de l'entreprise CTTTP.

- **Communication**

La prochaine réunion de la commission pour la préparation du bulletin municipal est fixée le mercredi 9 octobre à 19h30.

- **Comité consultatif de l'action sociale**

Le repas des anciens aura lieu soit le 9 novembre soit le 30 novembre. La commission va se réunir prochainement.

- **SIVOM**

Un entretien est prévu avec Mr MAZOYER, afin de mettre en place l'opération broyage. Le broyat récupéré sera utilisé pour le paillage des arbres au verger.

- **Questions et informations diverses :**

- **Courrier du Sénateur GENET**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du sénateur GENET.

- **80^{ème} anniversaire de la libération**

Le rendez-vous du 21 septembre est fixé à 10h45 à la salle des fêtes.

- **Recensement de la population**

Monsieur le Maire informe que le recensement de la population aura lieu en 2025. (Mi-janvier à mi-février)

- **Stagiaire**

La commune accueille un stagiaire aux services techniques du 9 septembre au 9 novembre, 1 semaine sur 2, afin de lui faire découvrir le métier d'agent technique. L'élève est scolarisé à la MFR de Doucier.

- **SYDESL**

Une réunion est prévue le vendredi 4 octobre à 10h30 à Saint Germain du Bois. Les délégués sont informés.

- **Vie communale**

Monsieur le Maire avise d'un décès et d'un mariage.

Le prochain conseil est fixé au vendredi 18 octobre à 20h00.

La séance est close à 22h00.

Secrétaire de séance,
JOLY Pierre



Monsieur le Maire,
VILLEMAIRE Jean-Luc

